



Demande carte de séjour sans visa

Par **scarydidi**, le **31/01/2009** à **10:59**

Bonjour ,

Je m'appelle Didier je suis français , ma conjointe est camerounaise et est enceinte de 3 mois.

Je vis maritalement avec elle depuis fin juillet 2008.

Elle est entrée en France sans visa , elle a seulement un visa Ukrainien.

J'ai le souhait de me pacser.

Comment puis je l'aider a la régularisé ?

Cordialement.